



La FEDERATION FRANCAISE DE TIR.
La LIGUE REGIONALE DE TIR DE PROVENCE
La COMMISSION REGIONALE ARMES REGLEMENTAIRES
et le CLUB DE TIR DU CASTELLAS

VOUS INVITENT A PARTICIPER AU
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2018
DE TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES
LES 17 ET 18 MARS 2018

DICIPLINES	REF	POSITION de tir	DISTANCE Cible	COUPS	POIDS DETENTE
Fusils à répétition manuelle Aucune modification sauf rechambrage et recanonage standard permettant le classement en cat C . Ni dioptre ni lunette	810	Couché	200 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 200	Match 2 x 10	
Fusils semi-automatiques : autre que cal 222 / 223 Aucune modification sauf rechambrage et recanonage. Ni dioptre ni lunette.	815	Couché	200 Mètres	5 Essais	2,000 Kg
			C 200	Match 2 x 10	
Fusils semi-automatiques : Cal 222 / 223 Aucune modification sauf rechambrage et recanonage. Ni dioptre ni lunette.	816	Couché	200 Mètres	5 Essais	2,000 Kg
			C 200	Match 2 x 10	
Fusils Modifiés Toutes les armes des Catégories 810/815/816 dès qu'elles ont été modifiées. Ces modifications doivent être réglementaires ou proches (dioptres, lunettes, visée match, etc)	812	Couché	200 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 200	Match 2 x 10	
Carabines 22 LR Carabines militaires à répétition manuelle, d'entraînement en état d'origine.	820	Debout et Couché	50 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 50	Match 2 x 10	
Carabine Semi-Automatique 22 LR Armes d'épaule semi-automatique ayant l'apparence d'une arme militaire. Bretelles interdites	821	Debout	25 et 50 Mètres	10 Essais	2,000 Kg pour les conversions
				Match 2 x 10	
PISTOLET / REVOLVER Arme de poing récente	830	Debout 1 main	25 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 50	1 x 10	
		1 ou 2 mains	Gongs	2 x 10	
Vitesse militaire Equipement dito à la discipline ci-dessus	831	Debout 1 ou 2 mains	25 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C Vitesse	Match 2 x 10	
PISTOLET / REVOLVER Arme de poing authentique	832	Debout 1 main	25 Mètres	5 Essais	1,360 Kg
			C 50	1 x 10	
		1 ou 2 mains	Gongs	2 x 10	

FICHE D'ENGAGEMENT

17 ET 18 MARS 2018

NOM :

PRENOM :

CLUB :

TEL :

N° LICENCE :

MAIL :

Disciplines	REF	Prix U	Total	
Fusils à répétition manuelle	810	12 Euros	x	
Fusils semi-automatiques 222 / 223 *	816	12 Euros	x	
Fusils semi-automatiques autre calibre *	815	12 Euros	x	
Fusils Modifiés	812	12 Euros	x	
Carabines 22 LR **	820	12 Euros	x	
Carabine Semi-Automatiques 22 LR ***	821	12 Euros	x	
Pistolet / Revolver récent ****	830	12 Euros	x	
Vitesse militaire ****	831	12 Euros	x	
Pistolet / Revolver authentique ****	832	12 Euros	x	
Repas Samedi 17 Mars 2018 à Midi		15 Euros	x	
Repas Dimanche 18 Mars 2018 à Midi		15 Euros	x	

Total	
--------------	--

veuillez indiquer dans la case "choix" le numéro de "référence" de la discipline que vous tirez

*** ATTENTION : faire impérativement le choix entre la discipline 815 ou 816. Les tireurs ne peuvent en aucun cas tirer ces deux épreuves sur la même compétition. (article 1.2.1 du règlement TAR)**

**** Horaires 820 : à partir de 9 H 45 et 14 H 45**

***** Horaires 821 : 9h00 - 9h15 - 9h30 / 14h00 - 14h15 - 14h30 (à préciser sur votre fiche d'inscription)**

****** horaires 830 : 9h00-10h30-14h00-15h30-17h00 horaires 831 : 9h45-11h15-14h45-16h15-17h30**

Horaires	Samedi 17 Mars 2018		Dimanche 18 Mars 2018	
	Série	Choix	Série	Choix
9 H 00	1		11	
9 H 45	2		12	
10 H 30	3		13	
11 H 15	4		14	
Interruption Repas				
14 H 00	5		15	
14 H 45	6		16	
15 H 30	7		17	
16 H 15	8		18	
17 H 00	9		Remise des prix	
17 H 30	10			

règlement par chèque (à l'ordre du Club de tir du Castellás)

Fiche d'engagement et règlement à faire
parvenir **impérativement** avant le 11/03/2018
ou par courriel à : ctcinscriptiontar@orange.fr

CLUB DE TIR DU CASTELLAS
Maison des Associations
22 Cours Aristide Briand
13580 La Fare Les Oliviers
Tel : 04 90 42 46 15